

# BULLETIN **AU DEVOIR** SPÉCIAL

## PRIX POLICIERS DU QUÉBEC 2016

Le 17 novembre 2016 se tiendra le 18<sup>e</sup> Gala des Prix Policiers du Québec. De nombreuses personnalités du monde juridique et du monde politique assistent à ce dîner au cours duquel des policières et policiers soulignent d'une manière particulière la qualité du travail effectué par des consoeurs et confrères.

Il n'y a pas que les résultats qui méritent notre admiration et, d'ailleurs, l'effort déployé n'est pas toujours récompensé par les résultats obtenus. C'est pourquoi je vous invite tous et toutes à nous faire parvenir les candidatures de ces « héros de l'ombre », de ces personnes qui, à vos yeux, sont des modèles de dévouement et de professionnalisme. Trop souvent, la qualité du travail est passée sous silence au profit des gestes d'éclat. La reconnaissance qu'offrent les Prix Policiers du Québec s'adresse autant aux personnes qui ont eu à accomplir un acte de courage mettant leur vie en péril qu'à celles qui ont dû mener une enquête particulièrement délicate ou, encore, aux personnes qui ont conduit une intervention en matière de police de proximité ou, simplement, d'un policier modèle dans l'accomplissement de sa carrière.

Les Prix Policiers du Québec sont le résultat d'une initiative syndicale et les récipiendaires sont déterminés par vous, les membres de la profession.

Il y a différentes manières de « faire de la police » et le Gala des Prix Policiers du Québec veut souligner les multiples facettes, la richesse et les exigences de cette profession.

Faites-nous parvenir le nom des candidats que vous proposez. Votre proposition devra comporter les éléments suivants :

- une description de l'acte professionnel ou du travail accompli;
- les motifs pour lesquels vous croyez que cette candidature doit être retenue.

Hâtez-vous de nous faire connaître vos héros! **DATE LIMITE : le 30 septembre 2016.**  
Toutes les candidatures reçues après cette date seront gardées en suspens pour le gala 2017.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration.



Daniel Rolland  
Vice-président en santé et sécurité du travail  
et aux ressources matérielles

DR/jl



NO 18

Votre Association,  
une Force à votre Service !

2016-07-26